Droit des obligations

Année	Licence	2				
Filière	DROIT					
Semestre	Semest	re 4				
Intitulé du	Droit d	Dueit des ablications				
cours	Droit des obligations					
Volume	CM	35	Code			
horaire	TD	15	Apogee			

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière Cet enseignement est à articuler avec les cours de droit des contrats (droit des obligations I) de licence 2 semestre 3 et avec l'enseignement de master I Droit du dommage corporel.

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement

Introduction au droit des faits juridiques

Introduction au droit de la responsabilité contractuelle et extracontractuelle.

Les faits juridiques illicites : la responsabilité civile extracontractuelle

Les conditions communes à tous les cas de responsabilité : le dommage, le lien de causalité.

Les régimes généraux de responsabilité : les faits générateurs de responsabilité (responsabilité du fait personnel,...).

Introduction aux régimes spéciaux de responsabilité (responsabilité du fait des produits défectueux, responsabilité en matière de transport...) et aux régimes d'indemnisation (loi de 1985 sur l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation).

Les faits juridiques licites : les quasi-contrats.

Droit de la peine

Année	Licence 2							
Filière	DROIT							
Semestre	Semest	Semestre 4						
Intitulé du	Droit d	Duait da la maina						
cours	Di dit di	Droit de la peine						
Volume	CM	25	Code					
horaire	sans							
noraire	TD		Apogee					

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière Présentation des dispositions relatives au droit de la peine, figurant dans le livre I du code pénal, ainsi que de celles relatives à l'exécution des peines figurant dans le code de procédure pénale.

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement

les peines encourues : peines principales, alternatives et complémentaires

les mesures de sûreté

l'aggravation de la peine : la récidive et la période de sûreté

la peine prononcée : principe d'individualisation et de motivation de la peine, dispense et ajournement de la peine

les modalités d'exécution de la peine, en particulier le sursis

l'aménagement des peines privatives de liberté et la libération anticipée ou ponctuelle (réductions de peine, libération conditionnelle, autorisation de sortie, placement sous surveillance électronique, semi-liberté, fractionnement)

les droits des détenus

le casier judiciaire et la réhabilitation

Droit commercial

Année	Licence 2							
Filière	DROIT							
Semestre	Semest	re 4						
Intitulé du	Droit co	Duait agrama ansial						
cours	Dioit Co	Droit commercial						
Valuma	CM	25		Codo				
Volume	sans			Code				
horaire	TD			Apogee				

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière
Le cours de droit commercial de licence 2 permet de donner les clés de compréhension de
matières au programme des années supérieures (comme notamment le droit des sociétés,
effets de commerce, droit de la concurrence et de la distribution et le droit des
entreprises en difficulté). Ce second semestre se centre sur les biens du commerçant pour
aborder en premier lieu la notion de fonds de commerce, ses modes d'exploitation et les
opérations dont il peut faire l'objet. En deuxième lieu, ce cours permet d'aborder le statut
des baux commerciaux qui régit le bail de l'immeuble d'exploitation du fonds de
commerce.

Prérequis : être en mesure de mobiliser les connaissances acquises en première année (introduction au droit du patrimoine, droit des biens) et au premier semestre de deuxième année (droit des obligations)

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement

La notion de fonds de commerce

Les modes d'exploitation du fonds de commerce (

Les opérations sur le fonds de commerce

Le statut des baux commerciaux (champ d'application, durée, loyer, déspécialisation, droits du preneur sur son droit au bail, renouvellement)

Droit des contrats électroniques

Année	Licence 2					
Filière	DROIT					
Semestre	Semest	re 4				
Intitulé du cours	Droit des contrats électroniques					
	CM 10 Code					
Volume horaire	sans		Code Apogee			
Horane	TD		Apogee			

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière Enseignement des règles particulières applicables aux contrats électroniques (Code civil / Loi pour la confiance dans l'économie numérique).

Seront étudiées en droit de la consommation (Licence 3) les règles applicables aux contrats conclus à distance et à la fourniture de contenus numériques.

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement

La dématérialisation des formalismes contractuels.

La conclusion et l'exécution des contrats conclus par voie électronique Considérations générales sur les contrats intelligents (smart contracts).

Régime général des obligations (modalités de l'obligation)

Année	Licence 2					
Filière	DROIT					
Semestre	Semest	re 4				
Intitulé du	Dágima					
cours	Régime général des obligations (modalités de l'obligation)					
Volume	CM	CM 10				
horaire	sans		Code			
noraire	TD		Apogee			

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière Ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours de Droit des obligations. Il s'agit d'étudier le régime commun à toutes les obligations quelle qu'en soit la source et de familiariser les étudiants avec les différents mécanismes qui permettent de modeler le rapport d'obligation.

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement Les modalités des obligations

- Définition et étude du régime de la condition suspensive
- Définition et étude du régime de la condition résolutoire
- Définition et étude du régime du terme suspensif
- Définition et étude du régime du terme extinctif

Les modalités liées à l'objet des obligations

- Présentation des notions d'obligation et de prestation
- Étude de l'obligation cumulative
- Étude de l'obligation facultative
- Étude de l'obligation alternative

Les modalités liées aux sujets des obligations

- Présentation des hypothèses dans lesquelles l'obligation comporte une pluralité de débiteurs et/ou de créanciers
- Étude du principe de la division de l'obligation en présence d'une pluralité de sujets
- Étude des exceptions au principe de la division de l'obligation

Définition et régime de l'obligation solidaire
 Définition et régime de l'obligation à prestation indivisible

Droit administratif

Année	Licence	2					
Filière	DROIT						
Semestre	Semest	re 4					
Intitulé du	Droit a	Dunit a dunimintuntif					
cours	Droit administratif						
Volume	CM	35		Code			
horaire	TD	15		Apogee			

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière Objectifs du cours : Le cours de droit administratif général constitue la base des connaissances en droit public, indispensables à la formation de tout juriste, aussi bien dans un parcours de droit public que de droit privé. Il fournit en outre les bases nécessaires à l'étude des matières de droit administratif spécial, servant ainsi de porte d'entrée à d'autres enseignements de Licence : en L2 (droit des contrats administratifs), en L3 (droit des services publics, droit du contentieux administratif, droit public des affaires, droit administratif des biens).

Objectifs des travaux dirigés : lecture et analyse de textes issus de la jurisprudence administrative et de la doctrine administrativiste, acquisition de la méthode du commentaire d'arrêt, perfectionnement de la méthode de la dissertation juridique.

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement

Les activités de l'administration (la police administrative – buts, moyens, autorités compétentes, modalités d'exercice, les activités de service public – notion de service public, création, grands principes de gestion) / Le principe de légalité : hiérarchie des normes, portée du principe de légalité, sanction juridictionnelle (recours pour excès de pouvoir) du principe de légalité

La responsabilité administrative (faits générateurs – responsabilité pour faute, sans faute, autres régimes, conditions de mise en œuvre – préjudice, lien de causalité, imputabilité, conditions de réparation du préjudice)

Institutions de l'Union Européenne

Année	Licence 2						
Filière	DROIT						
Semestre	Semest	re 4					
Intitulé du	Inctitut	Institutions de l'Union Européenne					
cours	iiistitut	Institutions de l'Union Européenne					
Volume	CM	CM 25					
horaire	sans		Code Apogee				
lioraire	TD		Apogee				

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière A venir

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement A venir

Droit des contrats administratifs

Année	Licence 2					
Filière	DROIT					
Semestre	Semest	re 4				
Intitulé du	Droit de	Drait des contrats administratifs				
cours	Droit des contrats administratifs					
Volume	CM	15	Code			
horaire	sans					
noraire	TD		Apogee			

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière Le cours de droit des contrats administratifs a pour objectif de présenter les contrats de l'administration et principalement les grands principes et règles applicables aux contrats administratifs. Il est le complément nécessaire au cours de Droit administratif général de Licence 2, et la porte d'entrée aux cours de Marchés publics de Master 1, ainsi que de droit administratif des biens de Licence 3 parcours Droit public.

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement

Place du contrat dans l'action administrative

Qualification et identification des contrats administratifs

Principes généraux de la formation des contrats administratifs (compétence, choix du cocontractant, clauses)

Principes généraux de l'exécution des contrats administratifs (prérogatives de l'Administration, garanties financières)

Principes généraux du contentieux des contrats administratifs (contentieux de la validité du contrat, contentieux de l'exécution du contrat)

Histoire des idées politiques à partir du 18e

Année	Licence 2					
Filière	DROIT 8	& LAP				
Semestre	Semest	re 4				
Intitulé du	Histoire	Histoire des idées politiques à partir du 19e				
cours	Histoire des idées politiques à partir du 18e					
Volume	CM	CM 25				
horaire	sans		Code			
lioraire	TD		Apogee			

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière Présentation des grands courants d'idées politiques aux XIXe et XXe siècles

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement

Les bases du libéralisme français

La contre-révolution

Le socialisme utopique

Proudhon

Marx et les marxismes

Les nationalismes

Histoire du droit des obligations

Année	Licence 2					
Filière	DROIT					
Semestre	Semest	re 4				
Intitulé du	Histoire	Histoire du droit des abligations				
cours	Histoire du droit des obligations					
Volume	CM	25	Code			
horaire	sans					
lioraire	TD		Apogee			

Objectifs généraux du cours

Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière L'objectif de ce cours est de compléter et éclairer le cours de droit des obligations, un droit largement inspiré du droit romain, du droit canon et du droit médiéval. Le cours s'articule autour de l'évolution de la notion de contrat et de celle de la responsabilité civile et pénale

Programme de l'enseignement

Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement

Les contrats à Rome

Les contrats dans l'Ancien droit

Les délits à Rome

Les délits dans l'Ancien droit.

Le consensualisme

Les théories des jurisconsultes : Domat, Pothier